

RNCP n°38331 (enregistrement certification le 20/05/2020)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38331/>

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation par apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

CFPPA/OFA
EPLEFPA
de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE

Le CS Conduite d'élevage porcin est un diplôme d'état du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Le niveau de l'action d'ans le cadre d'une filière de formation : niveau 4

Activités

- Travaux spécifiques en maternité, au post sevrage et à l'engraissement
- Alimentation des animaux
- Gestion environnementale, technique et économique de l'atelier porcin
- Transformation de la viande

Environnement du métier

Travail en porcherie et extérieur.

Débouchés

- Responsable d'élevage porcin
- Salarié en élevage porcin
- Technicien (spécialisé ou polyvalent) en élevage porcin

Poursuite de formation possible

- BTS du secteur de la production agricole (ex : BTS ACS'Agri)
- Titres et certificats du secteur de la production agricole, niveau 5

Conditions d'admission - Pré-requis

Pour toute candidature :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum dans le secteur de la production agricole (BP REA, Bac pro CGEA, BTS ACS'agri, BTS PA)
- Compléter le dossier d'inscription en ligne via : <https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature>

Accès à la formation

Réunions d'informations collectives (en présentiel ou en visio, avec la présence de coopérative employeur) : 6 mai 2026 de 10h à 12h + 24 juin 2026 de 14h à 16h.

Possibilités de logement et repas pendant la formation.

Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement par le CFPPA d'un apprenant est de 15 jours après la date du positionnement et la validation définitive d'entrée en formation est conditionnée à l'obtention du financement.

Prochaine rentrée : novembre 2026

Durée de la formation

- Contrat d'apprentissage de 12 mois : 400h en centre de formation (11,5 semaines)
- Contrat de professionnalisation de 12 mois : 400h en centre de formation (11,5 semaines)
- Autre financement : 400h en centre de formation (11,5 semaines) et 420h de stage (12 semaines)



Objectifs : aptitudes et compétences visées et évaluées

- Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage porcin (Bloc 1)
- Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage porcin (Bloc 2)
- Réaliser les opérations relatives à la transformation de la viande et à son organisation (Bloc 3 optionnel)

Contenus principaux de la formation

- Choix de conduite technique de l'élevage
- Organisation des activités de l'élevage
- Observation sur l'état des animaux
- Organisation et réalisation de l'intervention auprès des animaux
- Organisation de l'atelier de transformation
- Réalisation des opérations nécessaires à la (aux) transformation(s) du produit

Modalités pédagogiques

Cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, visites d'ateliers porcins, échanges et rencontres avec les acteurs du monde professionnel et analyse de sa pratique professionnelle.

Adaptations possibles du parcours

Parcours individualisés selon les validations d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications et/ou expériences.
Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences

Modalités d'alternance

La formation en alternance est organisée sous forme modulaire sur une période de 12 mois.



Évaluation de la formation

Evaluation des 2 (ou 3) blocs de compétences :

- Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage porcin (Bloc 1)
- Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage porcin (Bloc 2)
- Réaliser les opérations relatives à la transformation de la viande et à son organisation (Bloc 3 optionnel)

Frais - Rémunération - Financements

• Coût pédagogique pris en charge par OCAPIAT dans le cadre du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

• Utilisation du CPF possible

• POEI-POEC

En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.

Aucun frais pédagogiques pour l'apprenant

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
cfppa.roanne@educagri.fr